

Ce **projet innovant** est inscrit dans les horaires scolaires et fondé sur le partenariat avec des structures culturelles locales : il propose **deux heures hebdomadaires** en arts plastiques (soit une heure de plus que les programmes institutionnels). Il permet aux élèves de pouvoir découvrir les œuvres et les pratiques à travers des **dispositifs d'enseignement artistique plus longs et plus enrichissants**.

Les élèves sont regroupés dans une classe et l'heure hebdomadaire mutualisée afin d'organiser une demi-journée toutes les trois semaines pour un **atelier de pratique approfondie/ temps forts** en classe ou dans les structures partenaires.

Ce dispositif peut accueillir jusqu'à 15 élèves par niveau, soit une soixantaine d'élèves à terme sur les 4 niveaux du collège.

Partenariats

>L' École Supérieure d' Art de de Design (ESAD) de Valence-Grenoble. Ateliers de gravures, de dessin, de sérigraphie, rencontre avec les étudiants, journée portes ouvertes.

>Le musée de Valence, art et archéologie. Visites guidées et libres des expositions, ateliers de pratique dans les salles pédagogiques, consultation du fond de la bibliothèque A.Héritier, invitation aux vernissages, rencontre avec les artistes.

>LUX Scène Nationale. Visites d'exposition, ateliers de pratique dans les salles pédagogiques, rencontres avec les artistes, projection de films, invitation aux vernissages.

La Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques est ouverte au collège Camille Vernet de Valence depuis la rentrée de septembre 2019.



CAMILLE
VERNIET

• Collège •
Lycée • C p g e



Cité scolaire M.POCHON Proviseur
M. COLLET Gestionnaire
Mme PRAT Principale adjointe au collège
CHAAP/ Mme PONT Professeure agrégée d'arts plastiques

Régulièrement, des visites de sites, de musées et les interventions des artistes permettent une rencontre élargie avec la culture.

Un PEAC jusqu'en classe de 3ème et plus...

Dans le cadre de son Parcours d'Éducation Artistique et Culturel l'élève pourra poursuivre, s'il le souhaite cette expérience jusqu'en 3ème et continuer au lycée où les enseignements artistiques sont nombreux (arts plastiques , audiovisuel et arts du son).

Candidature Le nombre de place est limité. Les candidats devront faire part de leur intérêt et de leur motivation pour la discipline sous la forme d'un dossier à compléter. Un comité de sélection évaluera le bien fondé de chaque candidature. Cette option s'adresse à tous les élèves du secteur de recrutement (carte scolaire du collège). Elle peut singulièrement faire l'objet d'une demande dérogation.

Pour toute information sur les inscriptions contacter le collège Camille Vernet.

<https://camille-vernet.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Cité scolaire Camille Vernet

160 RUE FAVENTINES 26021 VALENCE CEDEX

Téléphone : +33 4 75 42 11 55

Par email ce.0260035X@ac-grenoble.fr

Objectifs

La Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques a pour objectif de permettre aux élèves curieux du monde de l'art de pouvoir **développer leur culture et leurs savoirs faire artistiques**. Elle offre une **ouverture** à des pratiques artistiques variées telles que la scénographie, la gravure, l'animation, la sérigraphie...

Elle développe des compétences en terme de :

> **savoirs** : connaissance des artistes et des modes d'expressions singuliers, capacité d'expression orale (dialogue, échanges construits, acquisition d'un vocabulaire spécifique au champ artistique..)

> **savoir faire** : découverte et pratique de différentes techniques et moyens d'expression visuelle, gestion du corps, habileté manuelle..

> **savoir être** : développement de l'autonomie, de l'attitude attendue lors de la fréquentation des lieux culturels. Prise d'initiative, dialogue avec les adultes, curiosité, ouverture d'esprit.

Développement de l'entraide, de la collaboration et de l'écoute mutuelle.



Paroles d'élèves

« Apprendre plus de choses en arts plastiques... Ce qui pourrait me servir plus tard... développer mes connaissances et ma culture personnelle. »

« Créer des liens d'amitiés plus facilement dans un petit groupe d'élèves... »

« Apprendre des techniques de création inédites (créer un film d'animation sur pellicule, pratiquer la gravure...). »

« Exposer les créations pour valoriser le travail de tous (des meilleurs comme les moins bons) et permettre aux autres collégiens de les découvrir. »